



N° 26 - janvier 2015

S'Gemeinerat Blattel



Rosenwiller, janvier 2015

Bulletin d'information communal

Le mot du Maire



Dossier : Le CCAS



Nouvelles plaques de rues bilingues avec le soutien du Conseil Régional au travers du l'OLCA (Office pour la Langue et la Culture d'Alsace).

Consultez notre site :
www.rosenwiller.com

Chers habitants de Rosenwiller,

En cette période de vœux pour la nouvelle année, je m'adresse à vous tous pour vous souhaiter, en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, une

BONNE et HEUREUSE ANNEE 2015

Les actes odieux de ce début d'année 2015 nous ont tous consternés et effarés. La mobilisation de millions de personnes partout sur notre territoire national pour défendre les valeurs fondamentales de notre République sont un bel exemple d'unité nationale face au terrorisme. Je l'ai dit lors de la cérémonie des vœux : je souhaite que la paix, au sens large du terme, soit maintenue sur notre territoire et que des solutions soient trouvées à moyen terme pour prévenir ce type d'acte, mais ce n'est pas chose facile !

Dans ce numéro, nous vous présentons le Centre Communal d'Action Sociale et ses missions. Cette instance proche de vous est à pied d'œuvre pour soutenir les seniors, mais également toutes les autres personnes confrontées à des difficultés sociales ou de santé.

Cette année, nous allons concrétiser l'aménagement de notre carrefour route de Grendelbruch. Les travaux vont se dérouler durant l'été. La phase « étude » de la rénovation intérieure de notre salle communale et de son accessibilité sera lancée. Enfin, d'autres travaux, de voirie, d'éclairage et de maîtrise des eaux de ruissellement, seront planifiés dans la mesure de nos moyens financiers.

Au mois de mars, nous serons appelés aux urnes pour les Elections Départementales. Même si le canton devient plus grand et que la proximité a tendance à se perdre, je souhaitais simplement vous rappeler que le Conseil Général est, et restera, un acteur de proximité des communes et des citoyens. Merci, par avance, pour votre participation à ce scrutin.

Nous joignons à ce bulletin un courrier concernant les déjections canines dans les rues de notre village. C'est un véritable appel au civisme des propriétaires de chiens et un avertissement avant sanctions si nécessaire.

Im Name vum Gemeinerat, e glöckliches nïes Jahr.

Bien cordialement,

Votre Maire, Philippe WANTZ

Fête de Noël des Aînés

Le 30 novembre dernier s'est tenue la traditionnelle Fête donnée en l'honneur des Aînés, mais aussi du personnel communal. Les personnes présentes, dont les élus et les membres du CCAS, ont pu savourer un excellent repas, mais aussi apprécier les prestations de la Chorale Sainte-Cécile, du groupe Guitare et Chansons de l'ASCR et des accordéonistes dirigés par Guillaume Boehler.



Fleurissement : distinctions

Les efforts menés par nos concitoyens et par la Commune sont reconnus par les instances départementales. En témoignent les prix décernés.

Les récipiendaires au titre du fleurissement en 2014 :

- Concours d'arrondissement des maisons fleuries

Catégorie 'Maisons Particulières'

M. et Mme Arthur et Edith HUCK

- Concours d'arrondissement des maisons fleuries

Catégorie 'Commune Fleurie'

Mur du presbytère et calvaire en haut du village

M. Gérard KAPPLER

- Concours départemental des gîtes fleuris

M. et Mme Dominique et Evelyne JOST

Un grand bravo aux lauréats; leurs efforts et leur savoir-faire contribuent à l'embellissement et à l'attractivité de notre village.

La Municipalité remercie aussi toutes les personnes qui ont décoré leurs maisons pour la période de l'Avent et qui ont ainsi participé à la création d'une ambiance festive dans notre village pour Noël.



Aménagement

Carrefour Route de Grendelbruch

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 19 décembre, a décidé de confier la maîtrise d'oeuvre à l'entreprise SODEREF. Les travaux sont planifiés pour juillet et août 2015.

Réception des Vœux

Comme il est d'usage en début d'année, **dimanche le 25 janvier** s'est tenue la traditionnelle Réception des Vœux. Le retour sur les chantiers de 2014 en vidéo (Merci Julien !), les chantiers à venir et l'actualité de la réforme territoriale ont ponctué le discours de M. le Maire.



M. Michel Herr, Président de la CCCR, M. Philippe Meyer, Conseiller Général, M. André Reichardt, Sénateur et Vice-Président du Conseil Régional, ainsi que notre Député, M. Laurent Furst, nous ont honorés de leur présence.



M. et Mme Arthur et Edith HUCK



Mme Evelyne JOST, à côté de M. Guy-Dominique KENNEL



M. Gérard KAPPLER



Elections

Les élections départementales auront lieu les dimanches **22 et 29 mars 2015**. Le nouveau mode de scrutin permettra l'élection de **Conseillers Départementaux** sur la base de binômes femmes-hommes. Pour le contour de notre nouveau canton, voir le bulletin municipal N°24.

- **Réunion publique** de M. Freddy Zimmermann et de Mme Laurence Jost le **9 mars à 20h15** à **Rosenwiller**.

- **Réunion publique** de M. Philippe Meyer et de Mme Chantal Jeanpert le **19 mars à 20h** à l'**Hôtel de Ville de Rosheim**.

Dossier : le Centre Communal d'Action Sociale

Souvent évoqué, le CCAS est une instance de proximité malgré tout peu connue, dédiée à l'aide sociale. Son histoire remonte aux *Bureaux de Bienfaisance* créés par la loi du 7 Frimaire An V (1796) et aux *Bureaux d'Assistance*, rendus obligatoires dans chaque commune en 1883, regroupés en 1953 pour donner naissance aux *Bureaux d'Aide Sociale*, renommés CCAS en 1978. Un décret de 1995 rend obligatoire la création d'un CCAS au sein d'une commune et en fixe l'organisation et les missions.

Le CCAS est indépendant du Conseil Municipal ; il gère son propre budget, les recettes provenant de la Commune qui, chaque année, vote une dotation qui lui permette de remplir ses missions. Instance paritaire, le CCAS est présidé par le Maire et comporte en son sein des Conseillers Municipaux et des personnes nommées par le Maire, impliquées dans des associations à vocation sociale, parmi lesquelles un(e) représentant(e) des associations familiales.

Dans le cadre des missions qui lui sont conférées, le CCAS peut être amené à intervenir dans des domaines tels que le handicap, le logement, l'enfance, la lutte contre la précarité ou encore l'aide aux seniors. Conseiller et orienter les personnes ou les familles vers les organismes compétents, les aider dans la constitution, voire dans l'instruction, de leur dossier, organiser et soutenir des actions d'animation, apporter une aide d'urgence en cas de grande détresse, sont des exemples d'actions susceptibles d'être menées. A noter : les membres du CCAS sont soumis au secret professionnel.

Quelles actions le CCAS mène-t-il dans notre commune ?

- il organise la Fête de Noël des Personnes Agées
- il soutient les rencontres des aînés le mardi après-midi en mettant un local à leur disposition, en organisant un repas à leur intention au printemps et en prenant en charge une partie des frais de leur sortie annuelle
- il soutient les personnes en grande difficulté financière
- il participe aux frais de portage des repas par l'ABRAPA
- il fait le relais avec les partenaires institutionnels parmi lesquels :



Qui est membre du CCAS de notre village ?

M. le Maire Philippe WANTZ (Président)

Conseil Municipal

M. Roland EINHART
Mme Anne FISCHER-STEGER
Mme Agnès HUBER
Mme Claudine HUCK
Mme Fernande HUCK

Membres extérieurs

Mme Liliane DILLENSEGER
Mme Francette FISCHER-STEGER
Mme Suzanne HERR
Mme Angèle HUBER
Mme Marie-Odile STEINER

Personnes-relais :

Si vous deviez avoir besoin d'un entretien, vous pouvez prendre contact avec les personnes suivantes :

- Mme Marie-Odile STEINER, déléguée auprès des associations familiales - 03 88 50 26 54
- Mme Claudine HUCK, adjointe au maire - 03 88 49 24 41

Le respect de la confidentialité sera assuré.

Infos pratiques

Bibliothèque de Rosenwiller

Contact : Odile WEISKOPF et Simone EINHART
Tél : 03 88 50 73 69
(aux heures d'ouverture)
bibliothequerosenwiller@wanadoo.fr



L'équipe de la Bibliothèque propose depuis l'an dernier ses rendez-vous *Pause Lecture* le 2^e samedi du mois, tous les 2 mois (hors vacances scolaires) de 17h à 19h. Au cours de ces réunions informelles, ouvertes à tous, chacun est libre d'évoquer un livre qu'il a particulièrement apprécié ou de se contenter d'écouter et de découvrir des idées de lecture.

Les romans 22/11/63 de Stephen King, Peine Perdue d'Olivier Adam, La Peste d'Albert Camus, Le Chardonneret de Dona Tartt, 14 de Jean Echenoz ou encore Avec Vue sur la Mer de Slimane Kader ont été présentés dernièrement.

Nos prochaines dates :

14 mars, 12 septembre, 14 novembre 2015

Odile Weiskopf

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site de la commune, rubrique *Vie Pratique*, puis *Bibliothèque*.

Horaires d'ouverture : - Lundi : 18h30 - 20h30
- Samedi : 13h30 - 15h00

CHANTIER NATURE

Le Conservatoire des Sites Alsaciens vous invite à participer aux **travaux d'entretien du Holiesel**. Rendez-vous **mercredi 18 février à 9h** au cimetière catholique. **Inscription souhaitée :**
- 03 89 83 34 10 ou 06 87 59 04 84
- antenne.bas-rhin@conservatoire-sites-alsaciens.eu

BROYAGE DES VEGETAUX

Vous pourrez apporter vos déchets végétaux pour les faire **broyer**, samedi le **28 mars** à l'ex-dépôt de gravats, de **9h à 12h** et de **14h à 16h**.

Votre Mairie

Horaires d'accueil

Vous serez accueillis par Patricia Rohlfshagen, Secrétaire

Lundi : 8h00 - 12h00

Mardi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 16h00

Mercredi : 8h00 - 12h00

Jeudi : 8h00 - 12h00

Vendredi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

Samedi : 9h00 - 11h00 les 1^{er} et 3^e samedis du mois

La permanence du jeudi soir est supprimée.

Réception par M. le Maire ou l'un de ses adjoints **uniquement sur rendez-vous.**

Ordures Ménagères



Au 1^{er} janvier 2015, la Communauté de Communes du Canton de Rosheim adhère au SICTOMME en lieu et place des communes membres et le transforme ainsi en SMICTOMME (Syndicat Intercommunal). Le service rendu et le coût restent inchangés pour les usagers. Le transfert de cette compétence permet à la CCCR de bénéficier d'une dotation de l'Etat pour assurer son équilibre financier.

Prochains événements :

- du samedi 7 février au dimanche 8 mars :



Théâtre Alsacien - Salle Communale

- samedi 21 mars : Assemblée Générale de l'ASCR

- dimanche 26 avril : Concert de Printemps de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Etat Civil

Grands anniversaires

- 80 ans : Madame Alexandrine DUFFNER, le 29 novembre
- 80 ans : Monsieur François MEYER, le 10 décembre
- 80 ans : Monsieur Jean EINHART, le 13 décembre
- 80 ans : Monsieur Antoine RICHERT, le 1^{er} janvier

Noces d'Or

- Monsieur et Madame René et Lydie FISCHER, le 23 décembre

Naissances

- Emilien, né le 10 décembre au foyer de Frédéric et Valérie LANG

Décès

- Monsieur Emile MEYER, le 7 janvier, à l'âge de 83 ans

Mairie de Rosenwiller

2 Place de l'Eglise

67560 Rosenwiller

Tél : 03 88 50 41 66 Fax : 09 70 06 87 93

Email : mairie.rosenwiller@wanadoo.fr

Location salles communales

Veillez vous adresser à M. Jean-Georges HUCK, Adjoint - Tél : 03 88 50 73 21



IMPORTANT IMPORTANT IMPORTANT IMPORTANT IMPORTANT

Depuis quelques années, nous faisons régulièrement des rappels concernant la gêne occasionnée par les déjections canines dans notre village. Le sujet n'est passionnant pour personne, j'en conviens, mais laisser les déjections sur la voie publique, est bel et bien une entrave aux règles élémentaires de respect et d'hygiène.

Comment ne pas s'indigner face à ce manque de respect pour autrui ? Ce n'est pas l'animal qui est à mettre en cause, car il doit bien assumer ses besoins élémentaires, mais le propriétaire qui se doit d'assumer sa responsabilité.

On peut dire qu'il faut mettre en place des poubelles spécifiques ou mettre des sachets à disposition, mais il s'agit là de moyens qui peuvent et doivent être assumés par le propriétaire.

Alors, que faire pour bien vivre ensemble ?

Simplement, avant de sortir son chien, s'équiper d'un petit sachet et d'une pelle. Il est même possible de revenir sur ses pas jusqu'à l'endroit du « méfait » et ramasser si l'on a oublié d'emporter son équipement.

A tous les propriétaires qui aiment leur chien :

Faites en sorte que votre animal ne soit pas détesté car vous ne prenez pas vos responsabilités. C'est en vous conduisant en citoyen responsable que vous deviendrez respectable.

Ensemble, contribuons au « bien vivre ensemble » en évitant cette source de conflits.

Le Maire,

Philippe WANTZ





Rester chez soi en toute sécurité et de façon confortable, même quand on vieillit : c'est possible, pas cher et facile !

Vous-même, ou l'un de vos proches, avez des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire, pour vous déplacer dans le logement ? Le Département vous accompagne pour trouver une solution adaptée à votre situation et vos besoins.

Grâce à la mission « **Accompagnement de personnes en perte d'autonomie** » du Service Civique, le Conseil Général propose une visite à domicile, gratuite, de quatre personnes, **Ambre, Justine, Marie et Benjamin**, pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

Cette équipe pourra vous aider à constituer si nécessaire un dossier de demande subvention pour adapter votre logement à la perte d'autonomie et ainsi vous permettre de garder votre indépendance.

En effet, ils pourront vous renseigner et éventuellement engager la démarche pour obtenir les aides financières pour les travaux nécessaires (salle de bain, accès du logement, siège-monte escalier, etc...)

De plus, la réadaptation de votre logement est possible, facile et très largement subventionnée.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec eux par téléphone ou également les rencontrer lors de réunions publiques. Disponibles, mobiles et à l'écoute de vos besoins, ils seront là pour vous apporter un meilleur confort dans vos logements.

Contacts :

Conseil Général du Bas-Rhin

Direction de l'Habitat et de l'Aménagement Durable - logement@cg67.fr

- ZIEGLER Marie & ELUSUE Justine 03.88.76.63.35 justine.elusue@cg67.fr

marie.ziegler@cg67.fr

- SCHMITT Ambre & HUBERT Benjamin 03.88.76.66.98 ambre.schmitt@cg67.fr

benjamin.hubert@cg67.fr